

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15107**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Sciences, Technologies, Santé, Mention Informatique générale

Nouvel intitulé : Sciences, Technologies, Santé, Mention Informatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Administrateur(trice) général(e) du CNAM, Recteur d'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire occupe en général des emplois de technicien supérieur en informatique ou de responsable informatique dans des petites structures. Il est conduit à travailler souvent en équipe ou sous la direction d'un chef de projet. Il exerce ses fonctions au sein d'entreprises du secteur de l'informatique ou celles intégrant un service ou un département spécialisé en informatique. Il développe ses compétences essentiellement dans les deux domaines suivants :

- le développement d'applications informatiques et les bases de données : il participe à la rédaction du cahier des charges, à l'analyse, puis la spécification de l'application. Il écrit les programmes informatiques nécessaires à la réalisation du projet, élabore des protocoles de tests, effectue la mise en production, réalise la formation des utilisateurs. Il effectue le suivi et la maintenance évolutive et corrective. Il est capable de modéliser, construire, puis administrer une base de données ;
- l'exploitation, l'administration et la maintenance informatique : il est garant du bon fonctionnement des architectures existantes, il participe à l'élaboration de projets de mise en exploitation, à la gestion du parc informatique et réseau en sachant faire face aux problèmes de sécurité.

La certification atteste d'une polyvalence de compétences développées par le titulaire du parcours de la licence Sciences Technologies Santé, Mention Informatique, dans les quatre principales fonctions suivantes :

FONCTION 1 : Conception d'applications informatiques

- mettre en oeuvre une méthode d'analyse et de spécification adaptée à l'application en cours d'élaboration (MERISE, UML)
- connaître les étapes de gestion d'un projet ;
- concevoir une base de données ;
- concevoir une interface homme machine ;
- appréhender des méthodes et outils pour la modélisation de problèmes réels.

FONCTION 2 : Développement d'applications informatiques

- mettre en oeuvre des algorithmes, choisir un langage de programmation et l'utiliser ;
- mettre en oeuvre des protocoles de tests ;
- implémenter une base de données ;
- implémenter une interface homme machine .

FONCTION 3 : Exploitation, administration et maintenance informatique

- installer, paramétrer et mettre en oeuvre un système d'exploitation ;
- installer des matériels (raccordements et tests) et les dépanner ;
- installer des logiciels, des applications et procéder aux tests ;
- utiliser des systèmes d'exploitation centralisés et répartis ;
- utiliser Internet pour des applications spécifiques ;
- accéder à des bases de données distantes ;
- administrer un réseau et un serveur web en prenant en compte les contraintes de sécurité ;
- gérer un parc informatique (mises à jours, sauvegardes...) ;
- administrer une base de données.

FONCTION 4 : Gestion, orientation et argumentation d'une démarche technico-commerciale

- rédiger une documentation technique ;
- savoir rédiger en français et en anglais technique ;
- savoir communiquer.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés occupent des emplois variés selon l'importance ou la spécialisation des fonctions qu'ils sont conduits à occuper. Ils peuvent aussi exercer des emplois qui associent plusieurs fonctions ou bien évoluer dans leur carrière entre ces différentes fonctions. Ce diplôm

Dans le domaine des Études et développement informatique

- Analyste-programmeur,
- Analyste de gestion informatique,
- Analyste responsable d'application informatique,
- Chef de projet étude et développement informatique,
- Concepteur d'application informatique,
- Développeur d'application.

Dans le domaine de Production et exploitation de systèmes d'information

- Technicien d'exploitation informatique,
- Analyste d'exploitation,
- Responsable du parc informatique,
- Chef de projet informatique,
- Chef d'équipe de production informatique.

Dans le domaine de l'Administration de systèmes d'information

- Administrateur de la messagerie,
- Administrateur de bases de données,
- Administrateur réseau informatique,
- Administrateur système informatique.

Dans le domaine de la Maintenance informatique et bureautique

- Responsable micro-informatique,
- Support technique "hot line" en informatique,
- Technicien de maintenance de systèmes informatiques.

Selon les capacités révélées dans l'entreprise, ces emplois évoluent vers des postes d'encadrement, responsable de production, ingénieur d'études ou de développement, expert qualité, consultant informatique, architecte de système d'information, architecte de bases de données, architecte système informatique, architecte réseaux informatiques.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose des cinq éléments suivants :

1. La réussite à des examens écrits attestant l'acquisition des connaissances fondamentales et appliquées permettant l'exercice de l'emploi et des métiers référencés
2. La réussite à des épreuves de travaux pratiques réalisés en contrôle continu attestant des capacités méthodologiques et techniques permettant de vérifier les qualifications demandées dans les cinq fonctions décrites.
3. Une expérience professionnelle de 3 ans dans la spécialité du diplôme préparé ou une expérience professionnelle d'au moins 3 ans hors spécialité + un stage d'au moins 6 mois dans la spécialité. À celle-ci s'ajoute la rédaction d'un rapport d'activité qui met en évidence l'adéquation de l'expérience du candidat avec le parcours de la Licence. Ces expériences professionnelles y sont présentées en mettant en avant le contexte et la description de l'activité (réalisation, moyens, contraintes, niveau de responsabilité, etc.), la caractérisation des compétences mobilisées durant cette activité, en insistant sur les compétences techniques.
4. La réussite aux deux UE d'anglais préparant au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL) est exigée.
5. La validation de l'UE « Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle »

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	

En contrat d'apprentissage	X	- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - le directeur national des formations ou son représentant, - le responsable de l'institut ou du centre spécialisé qui prépare cette certification ou son représentant, - le responsable pédagogique du diplôme, - deux enseignants responsables, - deux professionnels du domaine concerné par le titre professionnel.
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre Liens avec d'autres certifications (cadre 8) Accords européens ou internationaux

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence publié au JO du 11 août 2011

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2005 (numéro d'habilitation 20050211)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

Références autres :

Arrêté du 28 juin 2012 (habilitation jusqu'en 2018-2019)

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://deptinfo.cnam.fr>

www.cnam.fr

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []

Cnam
292 rue Saint Martin
75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Sciences, Technologies, Santé, Mention Informatique